

Émeute à Clermont : Trois cents détenues se révoltent la nuit

Anonyme

Anonyme

Émeute à Clermont : Trois cents détenues se révoltent la
nuit
4 janvier 1912

extrait le 30 aout 2026 du *Petit Parisien* du 4 janvier 1912
Révolte méconnue de travailleuses du sexe influencées
par l'anarchisme. D'autres révoltes similaires ont lieu
dans les années 1908-1912.

Table des matières

Le chahut commence	3
En pleine révolte	4
Contre les gendarmes	5

Cinq heures durant les pupilles de la maison de préservation ont tenu la force armée en échec, sac-cageant tout dans l'établissement.

Le début de l'année nouvelle a été marqué, à la maison de préservation de Clermont (Oise), par une grave mutinerie qui a éclaté vers huit heures et demie du soir et a mis l'établissement en état de siège pendant une grande partie de la nuit.

Faut-il rappeler aux lecteurs du *Petit Parisien* le genre de pensionnaires envoyées à la maison de Clermont ? Ce sont, pour la plupart, des dévoyées dans toute l'acception du terme, ayant vécu dans la promiscuité des rôdeurs de barrière et des apaches : malheureuses filles que les tribunaux, auxquels elles ont été déférées, ont acquittées et envoyées dans les maisons de redressement moral jusqu'à leur majorité.

Rien d'étonnant que la discipline ne soit pas respectée par ces êtres grossiers, pervers, irrespectueux de toute autorité. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que les jeunes détenues de Clermont organisent des chahuts et tendent leurs nerfs sur le matériel de l'établissement.

Le chahut commence

Mais, cette fois, ces détenues, qui ne se repentent point, ont dépassé les bornes en donnant à leur manifestation nouvelle le caractère d'une véritable révolte, qui ne put être maîtrisée que grâce à l'emploi de la force.

Il était huit heures et demie, l'heure du coucher, lorsque les surveillants, ayant donné l'ordre aux détenues de gagner les dortoirs, se heurtèrent à un refus catégorique et unanime de la part de ces dernières, qui étaient au nombre de trois cents.

Toutes descendirent au contraire dans la cour et là, reprenant une petite manifestation sans gravité commencée la veille, se mirent à chanter, crier, gesticuler, vociférer contre le régime de la prison. C'est particulièrement contre

la punition dite « le piquet » que semblaient aller leurs plus ardentes imprécations.

Le directeur, M. Olivier, se rendit auprès d'elles, essaya de les calmer en leur donnant de sages conseils et en les invitant à lui envoyer une délégation si elles avaient des réclamations à faire valoir.

Rien n'y fit, et le chahut recommença de plus belle. La surexcitation était telle chez ces malheureuses livrées à elles-mêmes qu'elles se ruèrent dans toutes les salles et se mirent à tout saccager.

En pleine révolte

Les carreaux dégringolèrent par centaines — on en comptait, ce matin, plus de mille brisés — les portes et les fenêtres furent arrachées de leurs gonds et brisées à coups de pied ; les tables, les bancs des réfectoires jetés par les fenêtres.

Se rendant ensuite à l'atelier de lingerie, les révoltées sabotèrent les machines à coudre, défoncèrent les placards, déchirèrent tout le linge qui tomba sous leurs mains, tout cela avec accompagnement de chants, de cris et d'injures. La minute était vraiment grave, et ce n'était pas le personnel de gardiens et de dames surveillantes, manifestement trop réduit, qui pouvait mettre un frein à ce mouvement de révolte.

Fort heureusement, en voyant l'exaltation de ses pensionnaires, M. Olivier avait, dès le début, fait prévenir le lieutenant de gendarmerie de Serin, qui accourut avec les quelques hommes dont il disposait, ainsi que M. Bartholi, gardien chef de la maison d'arrêt.

Mais quelques hommes coiffés de képis, même armés de revolvers, n'étaient pas pour effrayer ces énergumènes en jupons, dont la fureur ne fit que redoubler à la vue des gendarmes. Toutes, d'un commun accord, se défendirent énergiquement à l'aide de tout ce qui leur tombait sous la main : bâtons, chaises, sabots, etc.

Contre les gendarmes

Une lutte s'engagea au cours de laquelle M. Bartholi reçut un violent coup de sabot au front qui l'aurait blessé très grièvement s'il n'avait été amorti par la visière du képi.

M. Delhomel, maréchal des logis chef de gendarmerie, fut fort contusionné par un coup de bâton sur la main droite. Malgré toute leur énergie ses collaborateurs n'auraient pu venir à bout de l'émeute, si M. Serin n'avait fait appel aux brigades voisines. Grâce à ces renforts arrivés dans la soirée on put, après plusieurs heures d'une lutte mouvementée, se rendre maître des révoltées. Trente-cinq d'entre ces dernières, considérées comme les meneuses du mouvement, ont été mises en cellule. Il était une heure du matin quand le calme fut tout à fait rétabli.

Ajoutons que MM. Blondel, procureur de la République, et Loir, substitut, assistaient à cette émeute, contre laquelle ils ne purent rien.

Aujourd'hui, un peloton de gendarmes est resté en permanence à la maison de préservation, en cas d'une nouvelle émeute. Mais il n'a pas eu à intervenir.

Dans l'après-midi d'aujourd'hui, M. Raux, préfet de l'Oise, est venu visiter la maison de préservation. Arrivé en automobile vers deux heures, il en est parti à quatre, après avoir vertement sermonné les révoltées.